



UNIVERSITÉ DE  
**SHERBROOKE**

**Évaluation périodique du programme de  
Baccalauréat en administration des affaires  
(B.A.A.)**

**RÉSUMÉ**

**Faculté d'administration**

Avril 2016

## **Le programme de Baccalauréat en administration des affaires de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke.**

Le programme de baccalauréat en administration des affaires est un programme multidisciplinaire qui intègre diverses disciplines rattachées à la gestion, notamment le management, les ressources humaines, la comptabilité, la finance, le marketing, l'entrepreneuriat et les systèmes d'information. Il a pour objectifs de permettre aux étudiantes et étudiants d'acquérir une formation multidisciplinaire en gestion tout en leur permettant d'acquérir une spécialisation grâce aux activités de concentration qui leur sont proposées.

Ce programme a toujours eu une orientation pratique, notamment par sa capitalisation sur son régime coopératif qui en fait son élément distinctif. La collaboration de nombreux praticiens d'expérience qui y enseignent permettent également d'insuffler beaucoup d'expérience et de pratique au programme.

L'approche du programme en est une par objectifs qui tient compte également des compétences à développer requises par certains ordres professionnels (ex : CPA). Le modèle d'apprentissage repose sur l'utilisation de cas, d'exercices pratiques, de mandats. Ce modèle permet aux étudiants d'intégrer et de transférer les apprentissages théoriques dans leur pratique et de développer leurs capacités d'analyse.

Le programme actuel de baccalauréat en administration des affaires est composé de 90 crédits : 54 crédits de cours de tronc commun, 27 crédits de concentration et de 9 crédits d'activités au choix. Les cours sont dispensés sur une période de trois années, à raison de 30 crédits par année universitaire. Sont dérivés de ce programme des certificats qui eux sont offerts à temps partiel au campus de Sherbrooke à une clientèle plus âgée.

### **1. Introduction**

Créé en 1955, le programme de baccalauréat en administration des affaires a fêté ses 60 ans l'an dernier. Outre les nombreuses modifications qu'il a subies au fil des années, le programme de baccalauréat en administration des affaires a fait l'objet de quatre évaluations de programmes qui ont donné lieu à bon nombre de changements. Ainsi, trois concentrations (GIS, management et entrepreneuriat) ont vu le jour depuis sa création et une version bilingue ont été intégrées au programme.

Conformément au calendrier général de la politique d'évaluation périodique des programmes (politique 2500-007) de l'Université de Sherbrooke, une démarche d'évaluation de ce programme a débuté en mai 2014.

### **2. Le comité d'évaluation du programme**

Pour mener à bien cet exercice, la Faculté a constitué un comité d'évaluation de programme (CEP) composé du directeur des études de 1<sup>er</sup> cycle (agissant à titre de président du CEP), de six (6) professeurs réguliers du programme, d'un chargé de cours enseignant dans le programme, d'un étudiant inscrit au programme parlant au nom des étudiants du programme à titre de président de l'AEFA, d'un professeur externe, d'un professionnel du milieu, d'une professionnelle en évaluation de programme, de coordinatrices académiques aux études de 1<sup>er</sup> cycle ainsi que de la vice-doyenne à l'enseignement et aux affaires étudiantes. Pendant la réalisation des travaux, le comité a dû remplacer des membres à quelques reprises.

Voici la liste des personnes ayant fait partie du CEP à un moment ou l'autre :

- Mme Marie-Andrée Babineau, professeure à la Faculté d'administration, Département de fiscalité.
- Mme Valérie Vierstraete, professeure à la Faculté d'administration, directrice du département d'économique intervenant dans le programme.
- Mme Caroline Boivin, professeure à la Faculté d'administration, directrice du département de marketing et intervenant dans le programme;
- Mme Hélène Codère, directrice de section, Service des stages et du placement de l'Université de Sherbrooke;
- M. Michel Coulmont, professeur à la Faculté d'administration, directeur du département des sciences comptables et intervenant dans le programme;
- Mme Jacqueline Dahan, professeure à la Faculté d'administration, département de management et des ressources humaines;
- Mme Lise Desmarais, professeure à la Faculté d'administration, directrice du département de management et des ressources humaines et intervenant dans le programme;
- M. Richard Dorais, chargé de cours à la Faculté d'administration;
- M. Yoan Fortin, étudiant du programme (président de l'AEFA);
- M. John Ingham, professeur à la Faculté d'administration, directeur du département de SIMQG agissant à titre de membre externe au programme;
- M. Farès Khoury, chargé de cours à forfait, Département de finance;
- M. Abdelouahab Mekki-Berrada, directeur des études de 1<sup>er</sup> cycle à la Faculté d'administration et agissant à titre de président du CEP;
- Mme Sandryne Pardiac-Cossette, coordonnatrice académique aux études de 1<sup>er</sup> cycle à la Faculté d'administration;
- Mme Marie-Claude Drouin, coordonnatrice académique aux études de 1<sup>er</sup> cycle à la Faculté d'administration;
- Mme Chantale Tremblay, conseillère en évaluation de programmes au SEPP;
- Mme Anne Mathieu, vice-doyenne à l'enseignement et aux affaires étudiantes de la Faculté d'administration.

### **3. Le processus d'autoévaluation**

L'exercice a consisté à juger de la pertinence du programme aux plans scientifique, social, systémique et institutionnel et de sa qualité ainsi qu'à répondre à une série de questions facultaires et institutionnelles. Ces analyses faites essentiellement à partir des données disponibles ou facilement accessibles, ont permis de cerner les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces du programme. Différentes collectes de données auprès des employeurs, des diplômées et diplômés et du personnel enseignant ont permis de compléter l'analyse des dimensions de l'évaluation périodique.

Les principales forces du programme sont :

- Le régime coopératif obligatoire
- La taille des classes
- La disponibilité du personnel enseignant
- La version bilingue du programme
- La possibilité d'effectuer un double-baccalauréat
- L'arrimage de certaines concentrations à des ordres professionnels

Les principales faiblesses du programme sont :

- La rigidité et le volume du tronc commun
- Le faible niveau en communication écrite en français et en communication orale et écrite en anglais
- L'absence de double spécialisation
- La redondance et le manque de mise à jour de certains cours
- Les préalables mathématiques non adaptés à l'ensemble des concentrations du programme
- Le manque d'aspects pratiques dans certains éléments de la formation
- Le manque d'intégration
- Le peu de présence de professeurs au premier cycle

De ces constats, et des opportunités de développement du programme et de ses dérivés (i.e., certificats et microprogrammes de 1<sup>er</sup> cycles sur d'autres lieux de formation notamment, les membres du CEP ont émis une série de 12 recommandations dont l'objectif était de bonifier le programme existant.

Liste des recommandations émises par les membres du CEP

1. Réviser les objectifs du B.A.A.
2. Revoir le tronc commun du programme du B.A.A. afin d'essayer d'intégrer une plus grande flexibilité, l'interdisciplinarité et la double spécialisation. Identifier les doubles spécialisations les plus porteuses dans le marché actuel et futur.
3. Envisager le développement de programme de premier cycle au campus de Longueuil alignés avec le positionnement du campus de Sherbrooke.

4. Intégrer l'option fiscalité dans le programme de B.A.A. soit par la création d'une concentration, d'un certificat ou d'une double spécialisation.
5. Explorer la pertinence de l'intégration de la formation en ligne dans le programme du B.A.A. pour des besoins spécifiques.
6. Valoriser les sessions d'études à l'international pour nos étudiantes et étudiants.
7. Promouvoir continuellement le programme à l'interne et à l'externe en mettant de l'avant ses atouts et plus particulièrement les stages rémunérés.
8. Valoriser la dimension pratique à l'intérieur des cours notamment par le partage et la valorisation des expériences de stages des étudiantes et des étudiants.
9. Mettre en place des politiques et des directives dans le programme afin d'améliorer le niveau de français de nos étudiantes et étudiants et les sensibiliser à l'importance de l'anglais.
10. Explorer la possibilité d'une collaboration inter-départementale pour le développement du contenu pédagogique et la mise en œuvre des objectifs du B.A.A.
11. Revoir le système d'évaluation des enseignements, les politiques et les procédures qui s'y rattachent et voir la possibilité d'avoir plus de souplesse dans l'engagement des chargées et chargés de cours.
12. Voir la possibilité de mise en place d'un processus de révision des contenus de cours de façon cyclique afin d'assurer la qualité de nos enseignements et éviter les redondances dans les cours.

Le rapport produit par les membres du CEP, accompagné des 12 recommandations énoncées ci-dessus, fut par la suite soumis à deux évaluateurs externes.

#### **4. L'évaluation externe**

La Faculté a accueilli deux experts qui ont évolué dans une autre université, soit le professeur Gilles Bergeron et la professeure Guylaine Duval, tous deux de l'Université du Québec à Chicoutimi. Les experts ont visité la Faculté d'administration les 10 et 11 mars 2016. Après avoir été accueilli par la représentante du Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes (SEPP) qui a précisé les attentes à leur égard, les évaluateurs externes ont été invités à rencontrer les membres de la direction de la faculté afin d'obtenir des réponses à certaines préoccupations qu'ils pouvaient avoir. Cette rencontre fut suivie d'une visite des locaux et laboratoires de la faculté, d'une rencontre avec les membres du CEP, suivie d'une rencontre avec un groupe d'étudiants inscrits ou ayant complété le programme. Finalement, deux rencontres ont été organisées auprès de membres du corps enseignant du programme : une avec des chargées et chargés de cours et une dernière avec des professeures et professeurs intervenant dans le programme. Les rapports des évaluateurs externes ont été transmis au doyen de la Faculté d'administration le 31 mars 2016.

Les évaluateurs externes ont reconnu la pertinence et la qualité du programme. Ils adhèrent aux recommandations émises par les membres du CEP et ajoutent leurs propres recommandations en lien avec chacune des parties de leur évaluation.

Les principales recommandations qui émanent des rapports des évaluateurs externes sont à l'effet que l'ajout de double-concentrations dans le programme donnerait une valeur ajoutée au programme et que l'ajout d'une concentration en fiscalité serait novateur.

Ils précisent que pour mettre en place ces recommandations, les objectifs du programme doivent être peaufinés, une révision des cours du tronc commun doit être entreprise et que le travail doit être réalisé en brisant les silos départementaux, ce qui constitue un défi en soi. L'intégration de certaines notions (ex : développement durable) pourrait se faire à l'intérieur de certaines activités et la qualité du français jaugé par la mise en place de directives propres au programme.

La mobilité étudiante étant un enjeu, une de leurs recommandations est à l'effet qu'il faut prévoir mettre en place une stratégie internationale pour ce programme.

Ils préconisent de faire valoir davantage le régime coopératif du programme car cet élément n'est pas exploité ni récupéré suffisamment dans le parcours de formation de l'étudiante ou de l'étudiant. La contribution des stages au parcours de formation de l'étudiant mérite selon eux d'être mieux traduit dans les objectifs du programme et d'être communiqué notamment sur le site de la faculté.

Sur l'aspect des ressources, ils estiment qu'il serait bien d'accroître le prorata de professeures et professeurs de la faculté qui enseigne dans le programme pour s'assurer de la transférabilité de résultats de recherche et de prévoir des salles de classe qui tiennent compte des nouvelles exigences pédagogiques (ex : avoir des prises pour permettre de brancher les ordinateurs personnels des étudiants).

Ils jugent aussi qu'il faut s'assurer de la maîtrise de la langue anglaise des enseignants qui interviennent dans les cours dispensés dans la version bilingue du programme en leur administrant un test d'anglais car des lacunes ont été observées à ce niveau.

C'est ainsi qu'aux 12 recommandations initiales émises par les membres du CEP s'ajoutent 33 recommandations pour un total de 45 recommandations.

## **5. Le rapport final d'évaluation**

Les 45 recommandations émises par les membres du CEP et les évaluateurs externes ont été synthétisées sous forme de cinq recommandations principales.

Ces recommandations sont :

RECOMMANDATION 1 : Réviser la structure du programme, bonifier ses objectifs et ses contenus

RECOMMANDATION 2 : Mettre sur pied une stratégie internationale

RECOMMANDATION 3 : Ouvrir le programme et ses dérivés (certificats et microprogrammes) à d'autres lieux de formation

RECOMMANDATION 4 : Améliorer les ressources matérielles et humaines mises à la disposition du programme

RECOMMANDATION 5 : Promouvoir le programme.

Le rapport final d'évaluation a reçu l'approbation du conseil de faculté le 18 mai 2016.

## 6. Les décisions institutionnelles

Le rapport final, le plan de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de l'École de gestion lors de sa séance du 18 mai 2016.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en septembre 2016. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en administration des affaires ainsi que le plan de mise en œuvre des recommandations ont été soumis au conseil des études (CE) lors de sa séance du 26 octobre 2016.

Lors de sa réunion du 14 décembre 2016, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en administration des affaires.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes